

# Instructions de course

## *21<sup>ème</sup> "Y" d'Yvonand*

Ces instructions de course constituent une annexe aux instructions de course du Championnat F.V.L.J. (voir brochure "Régate 2009").

### Inscription :

**vendredi 12 juin 2009 de 18h.30 à 21h.00**

**samedi 13 juin 2009 dès 8h.30 à 10h.00**

La finance d'inscription est de Fr. 40.--.

### Publicité :

Les bateaux portant publicité doivent être munis de l'autorisation de Swiss-Sailing pour la saison en cours.

### Départ :

Le départ sera donné selon le RCV règle 26 (Règles de Course à la Voile de l'ISAF en vigueur) et le présent document.

<b>Avertissement</b>	Heure de départ – 5 mn	Pavillon Q (orange) envoyé	1 signal sonore
<b>Préparatoire</b>	Heure de départ – 4 mn	Pavillon I envoyé	1 signal sonore
	Heure de départ – 1 mn	Pavillon I amené	1 signal sonore
<b>Départ</b>	Heure de départ – 0 mn	Pavillon Q amené	1 coup de canon

**Départ samedi 13 juin 2009 à 11 heures précises au large du port d'Yvonand.**

**Il n'y aura pas de rappel général.**

**Rappel individuel :** Pavillon X + plusieurs signaux sonores. La règle 30.1 s'applique.

La ligne de départ est déterminée selon le schéma ci-dessous :



**Les monocoques** doivent prendre le départ sur la portion de ligne située entre la bouée B1 devant le port et le bateau-start.

**Les multicoques** doivent prendre le départ sur la portion de ligne située entre la bouée B2 et la bouée B3 au large à l'extrémité de la ligne de départ

### Parcours :

**Yvonand - Estavayer-le-Lac - Yvonand - Pointe de la Raisse - Yverdon-les-Bains –  
Yvonand**

### Marques de parcours :

Les marques de parcours sont déterminées par des bouées cylindriques oranges et seront laissées à bâbord soit Estavayer-le-Lac –Pointe de la Raisse – Grandson.

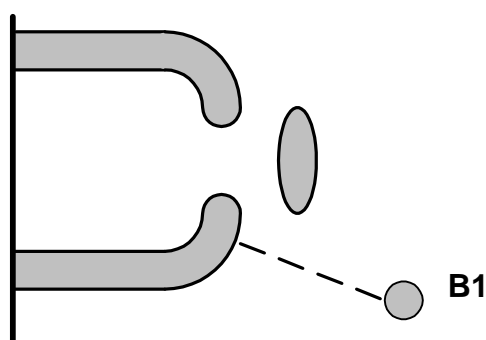
Seule exception : la bouée devant le port d'Yvonand sera laissée à tribord (lors du passage devant le port d'Yvonand en venant d'Estavayer-le-Lac).

Les bouées de la Pointe de la Raisse, de Grandson et d'Yvonand pour l'arrivée, seront munies d'un feu à éclats.

L'absence d'une marque ne modifie pas le parcours et n'annule pas la régata. Les voiliers passeront à l'emplacement prévu de la marque.

### Arrivée :

La ligne d'arrivée est délimitée par une marque munie d'un feu à éclats et le pavillon bleu situé sur la digue du port d'Yvonand, selon schéma ci-dessous :



### Clôture :

La clôture de la régata est fixée au **samedi 13 juin 2008 à 24h.00**.

### Abandon :

Les abandons sont à signaler **sans exception** au comité de course aux **N° de tél.** suivant :  
**079/ 460 82 21 ou 079 604 58 15**

### Feuille de route:

Conformément aux instructions de course, elle peut être dictée par téléphone au natel : **079/ 604 58 15** ou remise, dès l'arrivée, au bureau d'inscriptions.

### **Pénalités :**

Marque touchée : 360

Autres pénalités : 720

### **Réclamations :**

Délai : 1 heure après la clôture.

### **Remise des prix :**

La remise des prix aura lieu le **dimanche 14 juin 2009 à 15h.00** sous la cantine du port d'Yvonand.

# Compass

## Feuille de route

### Y d'Yvonand 2009

Nom du propriétaire	.....
Type de bateau	.....
Nom du bateau	.....
N° de voile	.....
Nom du barreur	.....
Classe FVLJ	.....
N° de course	.....

	Heure / Minute	Bateau devant Type / Nom / N° voile	Bateau derrière Type / Nom / N° voile
Bouée Estavayer-le-Lac	...../.....	.....	.....
Bouée Yvonand	...../.....	.....	.....
Bouée Pointe de la Raisse	...../.....	.....	.....
Bouée Yverdon-les-Bains	...../.....	.....	.....
Arrivée	...../.....	.....	.....

Date : .....

Signature : .....

Cette feuille est à détacher et :

A remettre au secrétariat de course dans les deux heures qui suivent l'arrivée ou au 079/604 58 15 sous peine de non classement.